



CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE MATCH RACING

**COUPE ARMORICA 2007
5 AU 7 MAI 2007**

AVIS DE COURSE



1 ORGANISATEUR

**Le 21^{ème} CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE MATCH RACING
COUPE ARMORICA 2007**

est organisé par la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU) en accord avec la Fédération Française de Voile (FFV), avec le support de l'Ecole Nationale de Voile (ENV) de Quiberon et du CRSU de Rennes.

2 LIEU ET DATE

L'épreuve « Coupe Armorica 2007 » aura lieu à Port Haliguen - Ecole Nationale de Voile du **5 au 7 mai 2007**.

3 GRADE DE L'EPREUVE

L'épreuve est gradée selon le niveau **4** de la commission Match Race de la Fédération Internationale de Voile (ISAF). Le grade peut être revu par cette même commission. L'épreuve peut être regradée seulement pour des raisons importantes.

4 PROGRAMME PREVISIONNEL

4.1

Samedi 5 mai	8h30 à 9h00	Confirmation des inscriptions et remise des IC
	9h00	Briefing
	9h30	Mise à disposition des bateaux
	10h30	Premier signal d'attention
	retour à terre	Débriefing arbitres avec coureurs
	19h00	Pot de bienvenue
	20h00	Repas Festif à l'ENV (invitation gratuite)
Dimanche 6 mai	8h45	Briefing
	10h00	Premier signal d'attention
	retour à terre	Débriefing arbitres avec coureurs
	19h30	Dîner à l'ENV (sur réservation)
Lundi 7 mai	8h45	Briefing
	10h00	Premier signal d'attention
	16h00	Heure limite pour le dernier signal d'attention
	17h30	Remise des prix

Les organisateurs se réservent le droit de pouvoir modifier ce programme en fonction des conditions météorologiques.

4.2 Sauf excusé par l'Autorité Organisatrice, la présence des skippers est obligatoire aux briefings quotidiens.

5 CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

- a) L'épreuve « Coupe Armorica 2007 » accueille les **12 équipages** sélectionnés sur les différentes épreuves qualificatives 2007.
- b) L'équipage est composé de 6 membres (5 équipiers + 1 remplaçant éventuel), tous inscrits dans la même Association Sportive d'établissement universitaire et licenciés F.F.S.U. et F.F.V.
- c) Le barreur devra conserver la barre pendant les matches, sauf en cas d'urgence. Le changement d'équipier est libre entre les autres participants sous réserve d'une demande écrite au président du Comité de Course
- d) Chaque skipper doit obtenir auprès de l'ISAF son code d'identification international (ID) en s'enregistrant sur le site de l'ISAF www.sailing.org/isafsailor
Les skippers le communiqueront à l'autorité Organisatrice lors de la confirmation d'inscription.

6 INSCRIPTIONS

6.1 Selon le règlement de la FFSU, les bulletins d'inscription aux épreuves sélectives ont été adressés à la FFSU PARIS avant le **11 janvier 2007**, accompagnés d'un chèque de caution générale de participation de **100 €**.

6.2

a) Une **confirmation de participation** est à adresser auprès du CRSU de Rennes **avant le 23 avril 2007** à l'adresse suivante :

CR SPORT U RENNES – Campus La Harpe – 2, rue du Doyen Denis Leroy - 35044 RENNES CEDEX

accompagné d'un chèque de **450 €** à l'ordre du **CRSU Rennes**, représentant les frais techniques (location de bateau et frais d'organisation).

b) Une **copie** est à adresser à l'Ecole Nationale de Voile.

ENV Beg Rohu 56510 St PIERRE QUIBERON

chantal.guyader@jeunesse-sports.gouv.fr

02 97 30 30 27

6.3 Pièces à présenter le 1er jour de l'épreuve :

a) La licence FFSU de chaque équipier avec photo.

b) La licence FFV de chaque équipier (avec tampon médical). La licence ne pourra pas être prise sur place.

c) Un chèque de caution de **455 €** pour le bateau à l'ordre de l'Ecole Nationale de Voile.

d) Chaque équipage devra être à jour de ses frais d'inscription et des frais d'hébergement pour participer à l'épreuve.

7 REGLES APPLICABLES

7.1 La régata sera régie par :

a) Les « règles » comme définies dans les Règles de Course à la Voile (RCV 05-08), incluant l'annexe C.

b) Les règles « d'utilisations des bateaux » (annexe C des IC), qui s'appliquent également pour les courses d'entraînements. Les règles de classes ne s'appliquent pas.

c) Le règlement qui régit l'épreuve.

7.2 Le droit d'appel est supprimé, après autorisation de la FFVoile, selon 70.4 (a) des RCV 2005/2008.

8 BATEAUX ET VOILES

a) L'épreuve se court sur les 8 « First Class 7.5 » de l'ENV.

b) Les bateaux seront fournis avec 1 GV, 1 génois, 1 solent, 1 spinnaker asymétrique.

c) Les bateaux seront tirés au sort chaque jour et / ou selon les étapes qualificatives.

d) Les éventuels dommages ou pertes sur ce matériel seront facturés aux concurrents. Aucune réclamation relative au matériel ne sera admise.

e) Les voiliers n'étant pas équipés de filières, le PRO pourra imposer le port du gilet obligatoire.

f) Les équipages pourront embarquer, en plus du matériel fourni par l'organisation : les principaux outils à main, ruban adhésif, bouts (élastiques ou sinon de 4mm de diamètre ou moins), marqueurs, matériel pour penons, montre, chronomètre, compas à main de relèvement (classique ou électronique), manilles et manillons, velcro, harnais pour le n°1, flottabilité personnelle, pavillon Y supplémentaire.

9 SYSTEME DE COURSE ET FORMULE DE CLASSEMENT

a) Le classement selon l'annexe C des RCV 2005-2008, s'effectuera sur le principe de rencontres en Round robin en une poule réparties par la CMN, puis par des ½ finales et finales.

b) A tout moment, les organisateurs pourront modifier le format, terminer ou supprimer des matches, si les conditions ne permettent plus de terminer l'épreuve dans le format initialement prévu.

10 PARCOURS

Le parcours est de type Match Racing (2 près - 2 vent arrière) situé à proximité de Port Haliguen.

11 PUBLICITE

- a) Les bateaux et leur équipement étant fournis par l'Autorité Organisatrice, la règle 20.3.2 du règlement ISAF s'appliquera. Chaque bateau sera tenu d'arborer la publicité telle que fournie par l'Autorité Organisatrice.
- b) La publicité est autorisée, mais doit rester conforme à la règle 79 des RCV 2005-2008 et à la catégorie C de l'article 20 du code de publicité de l'ISAF, à l'exception des voiles qui ne peuvent porter aucune publicité individuelle.
- c) L'Autorité Organisatrice se réserve le droit d'interdire les publicités en concurrence directe avec le ou les partenaires de l'épreuve.
- d) Les concurrents n'ont pas le droit de protester pour une infraction aux règles spécifiques à la publicité (modification RCV 60.1)
- e) Les marques publicitaires individuelles apposées sur les bateaux devront être retirées par les équipages à l'issue de chaque mise à disposition des voiliers.

12 PRIX

Le vainqueur de l'épreuve recevra le titre de « Champion de France Universitaire match racing 2007 »

13 MEDIA, IMAGES ET SON

L'Autorité Organisatrice se réserve le droit d'utiliser gratuitement toutes images et/ou bandes son enregistrées pendant l'épreuve.

14 BATEAUX ENTRAINEURS

- a) Les bateaux entraîneurs doivent ostensiblement montrer l'identification de l'équipe qu'ils entraînent.
- b) Si un bateau entraîneur gêne la course ou l'organisation de l'épreuve, cela peut entraîner l'application d'une pénalité, appliquée à la discrétion du Comité de Protestation pour le barreur ou l'équipe concernée.

15 RESPONSABILITE

Tous ceux qui participent à cette épreuve le font à leurs propres risques. L'Autorité Organisatrice ne saurait accepter aucune responsabilité pour les pertes, avaries, blessures ou autres dommages subis, qu'elle qu'en soit la cause.

16 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Un service d'hébergement et de restauration vous est proposé à l'Ecole Nationale de Voile :

- **Nuit : 17 €** par jour et par personne (avec petit déjeuner)
- **Dîner : 9 €** par personne
- **Les sachets repas du midi sont fournis par l'organisation**
- Repas festif du samedi soir gratuit

La feuille de réservation de l'hébergement ci-jointe doit être envoyée **obligatoirement** (avec le chèque correspondant à l'ordre de l'ENV) **avant le 23 avril 2007** à :

ENV - Services des Stages - Beg Rohu - SAINT PIERRE QUIBERON

Tel. 02 97 30 30 27 - Fax. 02 97 30 42 61 - Mail : chantal.guyader@jeunesse-sports.gouv.fr

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :

Thierry POIREY - ENV - Tel : 02 97 30 30 30 - Mail : thierry.poirey@jeunesse-sports.gouv.fr

FICHE DE RESERVATION D'HEBERGEMENT-REPAS

COUPE ARMORICA 2007

5 au 7 mai 2007

NOM du SKIPPER :

ECOLE :

ADRESSE FACTURATION :

.....

TELEPHONE (fixe et mobile) :

Email :

Rappel : les sachets repas des midis sont fournis par l'organisation.

NUITS 17 €/personne	Vendredi 4 mai	Nbre		* 17 € = €
	Samedi 5 mai	Nbre		* 17 € = €
	Dimanche 6 mai	Nbre		* 17 € = €
	<i>Sous-total Héberg.</i>	<i>Nbre</i>		<i>* 17€ = €</i>
REPAS du Soir 9 €/personne sauf samedi soir	Samedi 5 mai Festif	Nbre		INVITATION
	Dimanche 6 mai	Nbre		* 9 € = €
	<i>Sous-total repas</i>	<i>Nbre</i>		<i>* 9 € = €</i>
TOTAL			 €

Cette fiche accompagnée du chèque de règlement libellé à l'ordre de Monsieur l'Agent Comptable de l'ENV, doit impérativement nous parvenir **avant le 23 avril 2007** à l'adresse suivante :

ECOLE NATIONALE DE VOILE
Service des Stages
 Beg Rohu
 56510 SAINT-PIERRE-QUIBERON
 Chantal GUYADER - 02 97 30 30 27
chantal.guyader@jeunesse-sports.gouv.fr

PALMARES DE LA COUPE ARMORICA

<u>ANNEE</u>	<u>VAINQUEUR</u>
1987	UBO BREST
1988	UBO BREST
1989	UBO BREST
1990	SOPHIA ANTIPOLIS
1991	UBO BREST
1992	UBO BREST
1993	UBO BREST
1994	Un. LE HAVRE
1995	UBO BREST
1996	Un. LA ROCHELLE
1997	Un. LA ROCHELLE
1998	INSA LYON
1999	Un. LA ROCHELLE
2000	MINES ALES
2001	UFRSTAPS Nice
2002	Un. LE HAVRE
2003	INSA LYON
2004	IUT NÎMES
2005	AS ROUEN UC
2006	U RENNES 1



COUPE ARMORICA 2007

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE MATCH RACING



FEUILLE D'INSCRIPTION

SUPER FINALE QUIBERON

NOM de l'établissement :

Adresse :

CP : Ville :

Nom et Prénom du Skipper :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Mail :

COMPOSITION DE L'EQUIPAGE

	NOM - Prénom	N° LICENCE FFSU	N° LICENCE FFV
Skipper			
1 ^{er} Equipier			
2 ^e Equipier			
3 ^e Equipier			
4 ^e Equipier			
Remplaçant			

A renvoyer avec règlement de **450 €** avant le 23 avril 2007 au **C.R. SPORT U. RENNES**
 Campus La Harpe
 2, rue du Doyen Denis Leroy
 35044 RENNES CEDEX

Fait à _____, le _____